



Ploudiry, Avril 2020

LE BULLETIN COMMUNAL

SPECIAL CONFINEMENT

Depuis quelques semaines nous devons nous confiner à notre domicile et devons absolument respecter les gestes barrières. Ces différentes mesures sont indispensables afin d'éviter la propagation du coronavirus Covid-19. La municipalité de Ploudiry vous demande de les respecter strictement.

Si vous êtes dans l'obligation de vous déplacer, munissez-vous de votre pièce d'identité et de l'attestation de déplacement dérogatoire (signée et à jour) et de l'attestation fournie par votre employeur pour vous rendre sur votre lieu de travail.

Par ailleurs, il est utile de ne pas négliger sa santé générale, d'éviter les informations anxiogènes en boucle (télé, réseaux sociaux, internet...) et de privilégier les autres activités et loisirs en situation confinée bien sûr. Un simple coup de fil à votre famille, à vos amis peut changer votre vie de confiné.

CONSEIL MUNICIPAL

Jusqu'au l'installation du nouveau conseil municipal qui a été reportée en raison de la situation sanitaire, **l'équipe municipale précédente reste en place jusqu'à nouvel ordre.**

Jean-Jacques PITON, maire, Emmanuelle LE GARREC, adjointe, présents à la mairie 2 fois par semaine, sont les référents communaux associés à Morgane QUENTRIC BOWMAN, représentante de la future équipe, et Annie LE BIHAN, secrétaire générale.

SERVICES ET ACTIVITES QUI FONCTIONNENT

Suite aux dispositions gouvernementales prise dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19, une organisation municipale a été mise en place pour s'adapter aux différentes attentes de la population :

La mairie :

L'accueil au public est fermé mais, une permanence téléphonique est assurée chaque matin de 9h à 12h. Le contact par mail est préconisé aux adresses suivantes : mairie-ploudiry@wanadoo.fr ou secretariatgeneral@mairie-ploudiry.fr

Le site internet de la commune est mis à jour régulièrement

L'école :



L'école de Ploudiry accueille les enfants des personnels de santé nécessaires au dispositif de lutte contre ce virus. L'entretien des locaux et l'hygiène sont garantis pour la garde des enfants.

La poste :



L'agence postale est fermée et jusqu'à nouvel ordre la distribution et la levée du courrier se fera le mercredi, le jeudi et le vendredi.

Artisans, commerçants, indépendants :

La mairie est présente pour vous aider : un courrier vous a été adressé dernièrement. N'hésitez pas à contacter les services de la mairie pour tout renseignement complémentaire.

Personnes âgées ou fragiles :

Les Ploudiryens les plus vulnérables (âgés, isolés, handicapés...) peuvent se signaler auprès de la mairie si elles rencontrent des difficultés à se soigner ou s'alimenter.

Une équipe d'élus et de bénévoles a été mise en place dès le début de la pandémie pour s'assurer de leur bien-être.

Services



Les cabinets infirmiers :

Quéré-Dupuis Solange - 2 Rue de Loc Eguiner - 02 98 25 18 11

Languenou Chantal - 4 Place de la Mairie - 02 98 25 15 92



La machine à pains et viennoiserie est alimentée 3 fois par jour par la Boulangerie Pâtisserie LEMAIRE de Sizun.

Pour toute commande, n'hésitez pas à le contacter – Tél : 02 98 68 82 21



« Elorn Pizza » - Pizzas à emporter

Tous les mardis de 17h00 à 20h00 – Place de la mairie. Sur commande au : 06 17 32 36 15

Les services du SIPP :

Les bureaux du SIPP sont fermés, contacter la mairie en cas de nécessité.

La collecte des ordures ménagères :

Le service de collecte des ordures ménagères est maintenu avec des règles à respecter :

- mettre vos déchets ménagers **en sacs bien fermés** notamment pour les mouchoirs en papier, masques, gants ;
- **sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte habituel de passage, car les horaires de passage peuvent être modifiés ;**
- ne mettez pas de déchets encombrants dans vos bacs. Cette période particulière permet à certains de faire du rangement mais ne surchargez pas les bacs ! Les déchèteries ré-ouvriront dès la fin du confinement !

Les déchèteries étant fermées pendant la période de confinement, il faut s'adapter, en particulier pour les déchets verts.



Pour votre information, il n'y aura pas d'Echo de Ploudiry pour le 1^{er} trimestre 2020.

ACTIVITES ARRETEES

Toutes les activités sportives, culturelles, d'animation, etc... sont annulées ou reportées (manifestations, compétitions, entraînements, réunions, etc).

La salle communale Saint-Pierre est fermée et toutes les réservations sont annulées jusqu'à nouvel ordre.



L'aire de jeux pour enfants et le terrain multisports sont interdits d'accès ainsi que les bois sur tout le territoire de la commune.

INFORMATIONS DIVERSES :



Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler ses déchets verts.



La poste soutient les personnes âgées isolées en rendant gratuit son service de visites par le facteur « VEILLER SUR MES PARENTS ». Ce service propose une visite régulière, programmée, par le facteur aux séniors.

Pour se renseigner et bénéficier de ce service :
par internet laposte.fr/veillersurmesparents ou par téléphone au 0800 000 011 (service gratuit + prix de l'appel).

COVID-19 : L'ATTESTATION DE DEPLACEMENT EST OBLIGATOIRE DEPUIS LE MARDI 17 MARS 2020, 12H00

Pour vous déplacer, vous devez **OBLIGATOIREMENT** être munis d'une attestation de déplacement dérogatoire. Vous pouvez soit la télécharger, soit la reproduire de façon manuscrite sur papier libre ou sur smartphone.

Les infractions à ces règles seront sanctionnées d'une amende de 135 euros.

INFORMATION **#COVID_19**

Pour vous déplacer, vous devez obligatoirement être munis d'une attestation

Comment se procurer cette attestation ?

-  Téléchargez l'attestation sur : <https://gouvernement.fr/info-coronavirus>
-  Si vous ne pouvez pas l'imprimer, vous pouvez la reproduire sur papier libre.



**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**
Le mieux, c'est d'en parler !



ALLÔ ENFANCE EN DANGER

www.allo119.gouv.fr

#NeRienLaisserPasser

Victimes de violences conjugales

 **114** par SMS

 **10 à 20** points d'écoute et d'accompagnement des femmes

 **Signalements en pharmacie**

CORONAVIRUS
Violences conjugales

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles ?
N'hésitez-pas, appelez le :
39-19
Ce numero est en fonction !
Nous vous prendrons en charge

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles, il existe un numéro anonyme et gratuit.

ARRÊTONS LES VIOLENCES 3919

Numéro national d'écoute et d'orientation pour mettre fin au cycle des violences.
ArrêtonsLesViolences.gouv.fr

RAPPEL DES GESTES BARRIERES



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

 **Se laver très régulièrement les mains**

 **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**

 **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**

 **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)